

الإمام النووي

Explication [Sharh] du Hadîth : « Ceux qui auront le pire châtement le jour du jugement seront ceux qui font ressembler avec la création d'Allah. »

Par l'Imâm Nawawî



Le Hadîth :

Nous étions avec Masrouq dans la demeure de Yassar ibn Numeyr et il vît sur un plateau des images représentatives et dit : « **J'ai entendu 'Adbullah -qu'Allâh l'agrée- dire : J'ai entendu le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam- dire : « Ceux qui auront le pire châtement le jour du jugement seront ceux qui font ressembler avec la création d'Allah. »** ». » [Rapporté par Al Boukhârî et Mouslim]

Le commentaire du Hadîth :

An-Nawawî -qu'Allah lui fasse Miséricorde- dit :

يَلِ هِيَ مَحْمُولَةٌ عَلَى مَنْ فَعَلَ الصُّورَةَ لِتُعْبَدَ، وَهُوَ صَانِعُ الْأَصْنَامِ، وَنَحْوَهَا، فَهَذَا كَافِرٌ، وَهُوَ أَشَدُّ عَذَابًا، وَقِيلَ: هِيَ فِيمَنْ قَصَدَ الْمَعْنَى الَّذِي فِي الْحَدِيثِ مِنْ مُضَاهَاةِ خَلْقِ اللَّهِ تَعَالَى، وَاعْتَقَدَ ذَلِكَ، فَهَذَا كَافِرٌ لَهُ مِنْ أَشَدِّ الْعَذَابِ مَا لِلْكَافِرِ، وَيَزِيدُ عَذَابَهُ بِزِيَادَةِ فُبْحِ كُفْرِهِ. فَأَمَّا مَنْ لَمْ يَقْصِدْ بِهَا الْعِبَادَةَ وَلَا الْمُضَاهَاةَ، فَهُوَ فَاسِقٌ صَاحِبُ ذَنْبٍ كَبِيرٍ، وَلَا يَكْفُرُ كَسَائِرِ الْمَعَاصِي.

« **On dit que cela se rapporte à celui qui fait l'image pour qu'elle se fasse adorer, c'est le fabricant d'idoles ou quelque chose comme ça, celui là est un mécréant et il aura le pire des supplices.**

On dit aussi: Elle se rapporte à celui qui a pour objectif le sens qui est dans le hadîth, à savoir imiter la création d'Allah, en croyant à cela, celui là est un mécréant qui a le plus dur châtement qu'il y a pour les mécréants, et son châtement augmente en fonction de la laideur de sa mécréance.¹

¹ L'Imâm Soundî -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- dans ses annotations des Sounan de l'Imâm Nasâ'î -qu'Allâh lui fasse Miséricorde-, volume 8, page 214 :

أشد الناس أي من أشد الناس الذين يضاھون يشبهون الله تعالى في خلقه

« **Ceux qui auront le pire [châtiment] sont ceux qui font ressembler ; qui mettent Allah à égalité dans la création d'Allah. »**

Quand à celui qui n'a pas eu en cela l'intension de l'adoration ou d'imitation, il est pervers et auteur d'un grand péché, et il ne devient pas mécréant comme pour le reste des péchés ».

Source : Sharh Saḥīḥ Mouslim, volume 7, page 218.